

Conseil régional

Groupe FRONT DE GAUCHE
PCF et République & socialisme

COMMISSION PERMANENTE DU 3 JUILLET 2019

Rapport n° CP 2019-238

La politique régionale en faveur de la santé en Île-de-France

4° affectation pour 2019

Modification d'article(s) / Suppression d'article(s) / Créations d'article(s) additionnel(s)

Amendement

L'article 10 de la délibération est supprimé.

Le dossier n° 18007646 - *Création d'un cabinet médical de groupe à Versailles (78)* est supprimé

Exposé des motifs

PRIORISER LES AIDES A LA DESERTIFICATION MEDICALE

A l'occasion de la commission permanente de juillet 2018, il y a tout juste un an, le groupe Front de gauche s'opposait à la vente d'un local régional à usage commercial / de bureaux de 330 m2 situé à Versailles selon une procédure de gré à gré au mieux offrant, sur la base d'un prix ne respectant pas les règles de cession des biens des personnes publiques dans le contexte de tension immobilière actuelle.

Après la braderie d'une partie de son patrimoine régional au profit de la création d'une maison de santé pluri-professionnelle, intégralement privée et sans condition de conventionnement tarifaire au secteur 1, il est aujourd'hui proposé d'accepter la modification du projet et des porteurs du projet.

Aujourd'hui, non seulement ce projet de maison de santé dans un secteur qui n'est pas situé en désert médical a pu bénéficier d'un local à prix bradé mais, il se voit en plus attribuer 200 000€ supplémentaire pour une aide à l'installation. Tant de soutien régional interroge pour le moins dans une ville qui n'est pas un désert médical alors que de nombreux autres territoires franciliens le sont et ne bénéficient aucunement d'un tel soutien régional.

Si la commune de Versailles connaît des difficultés dues au vieillissement de son corps médical, comme sur l'ensemble du territoire français, elle est de très loin beaucoup mieux lotie que la très grande majorité des communes franciliennes. Pour le groupe Front de gauche, l'offre médicale de la ville de Versailles est l'une des meilleures d'Île-de-France et ne nécessite aucunement une telle mansuétude de la part de notre collectivité.

Céline MALAISÉ

